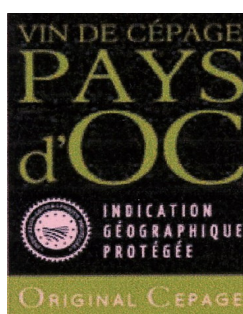


PAYS D'OC INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

par Jacques **Gravegeal**¹

Jacques Gravegeal articulera son intervention autour du segment « vin », phare du Languedoc-Roussillon : le label « **Pays d'Oc** Indication Géographique Protégée ».



- En premier lieu, il abordera la particularité du plus grand vignoble au monde : le Languedoc-Roussillon. Ce vignoble, totalement atypique en France, présente une production mixte « AOC - Vin de Pays » à dominante Vin de Pays.

Avec 260 200 hectares entièrement voués à la viticulture, il s'agit là de la première ressource économique de cette région qui bénéficie d'un climat méditerranéen propice à l'épanouissement de la vigne et de vins de qualité encore trop méconnus du public français. À la fin des années 70, le Languedoc-Roussillon a mené sa révolution qualitative grâce à une restructuration de son vignoble vers des cépages nobles, vecteurs de qualité répondant aux attentes des consommateurs internationaux et porteurs de valeur ajoutée pour la filière viticole.

- Il présentera ensuite l'Indication Géographique Protégée « Pays d'Oc » :
 - la typologie de son offre,
 - son organisation,
 - sa force économique.

Vous découvrirez alors la dénomination hissée au rang de 1^{er} exportateur de vins français !

- Un focus sur la Réforme OCM vin, qui est entrée en vigueur depuis le 1^{er} août 2009 sera effectué. Quels changements ? Quels sont les nouveaux repères de traçabilité et de qualité ?
- Quelles sont les perspectives d'avenir du vignoble Languedoc-Roussillon ?

¹ Vigneron héraultais, Président fondateur, en 1987, du Syndicat des Producteurs de vin de Pays d'Oc, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Président du Comité national IGP de l'INAO.